La France veut imposer à Israël un label distinctif pour les produits issus des colonies situées en Palestine

26 avril 2013

Avec 12 ministres de l'Union européenne, la France demande que les produits fabriqués dans les colonies israéliennes soient étiquetés comme tels. Ils estiment que les consommateurs européens sont « trompés ».

« Fabriqué en Israël » ou « Fabriqué en Cisjordanie ». Ce sont, pour l'heure, les mentions qui apparaissent sur les emballages des légumes, des fruits frais, du vin, de l'huile d'olive, des dattes et autres denrées produites dans les colonies juives implantées dans les territoires palestiniens. Mais cet étiquetage fait débat au sein de l'Union européenne.

13 pays sur 27, dont la France, ont adressé une lettre dans laquelle ils demandent que soit spécifié que le produit vient d'une colonie israëlienne. La missive est adressée à Catherine Ashton, la Haute Représentante de l'UE aux Affaires étrangères, qui défend ce projet à Bruxelles.

Par la voix du ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, la France s'est associée à cette lettre pour appuyer les démarches de Catherine Ashton. Les douze autres pays signataires sont la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, d'Autriche, l'Espagne, le Danemark, Malte, le Luxembourg, la Belgique, le Portugal, la

Finlande, l’Irlande et la Slovénie.

« Trompés par de fausses informations »

Ils demandent que « les consommateurs ne soient pas trompés par de fausses informations et d’être en cohérence avec une politique constante de l’UE concernant les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés », rapporte le site d’information musulman SaphirNews qui publie un extrait. « Nous sommes prêts à vous aider à faire avancer cette importante tâche », écrivent encore les treize ministres.

A terme, le consommateur devrait savoir si le produit vient d’un agriculteur palestinien, un agriculteur israélien ou un colon. En 2012, la Grande-Bretagne est la première à légiférer pour imposer ce nouvel étiquetage. Les Pays-Bas ont également élaboré des directives en ce sens, mais ont dû reculer face à la « réaction violente d’Israël » , indique l’association France Palestine Solidarité. Reste à la Haute représentante Catherine Ashton à faire adopter ces directives et ce nouveau règlement par l’ensemble de membres de l’Union européenne.

Lire aussi : http://www.challenges.fr/europe/201...

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/La-France-veut-imposer-a-Israel-un-label-distinctif-pour-les-produits-issus-des